

SÉGUR DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

Deux milliards d'euros : un investissement historique au service de la numérisation du parcours de soins

Le Ségur du Numérique en Santé a été créé dans l'objectif de **généraliser** le **partage fluide et sécurisé** des données de santé **entre professionnels de santé et avec l'utilisateur** pour mieux prévenir et mieux soigner.

Ce programme viendra alimenter **Mon espace santé, qui permet à chaque citoyen de disposer d'une vision consolidée de son parcours de soins** afin d'être acteur de sa santé.

Des moyens historiques

Un investissement historique de 2 milliards d'euros

- **1,4 milliards** pour le partage des données de santé (sur 3 ans)
- **600 millions** dédiés au secteur médico-social (sur 5 ans)

100% financé par le Plan de Relance et Résilience Européen

Une idée de la marche à franchir

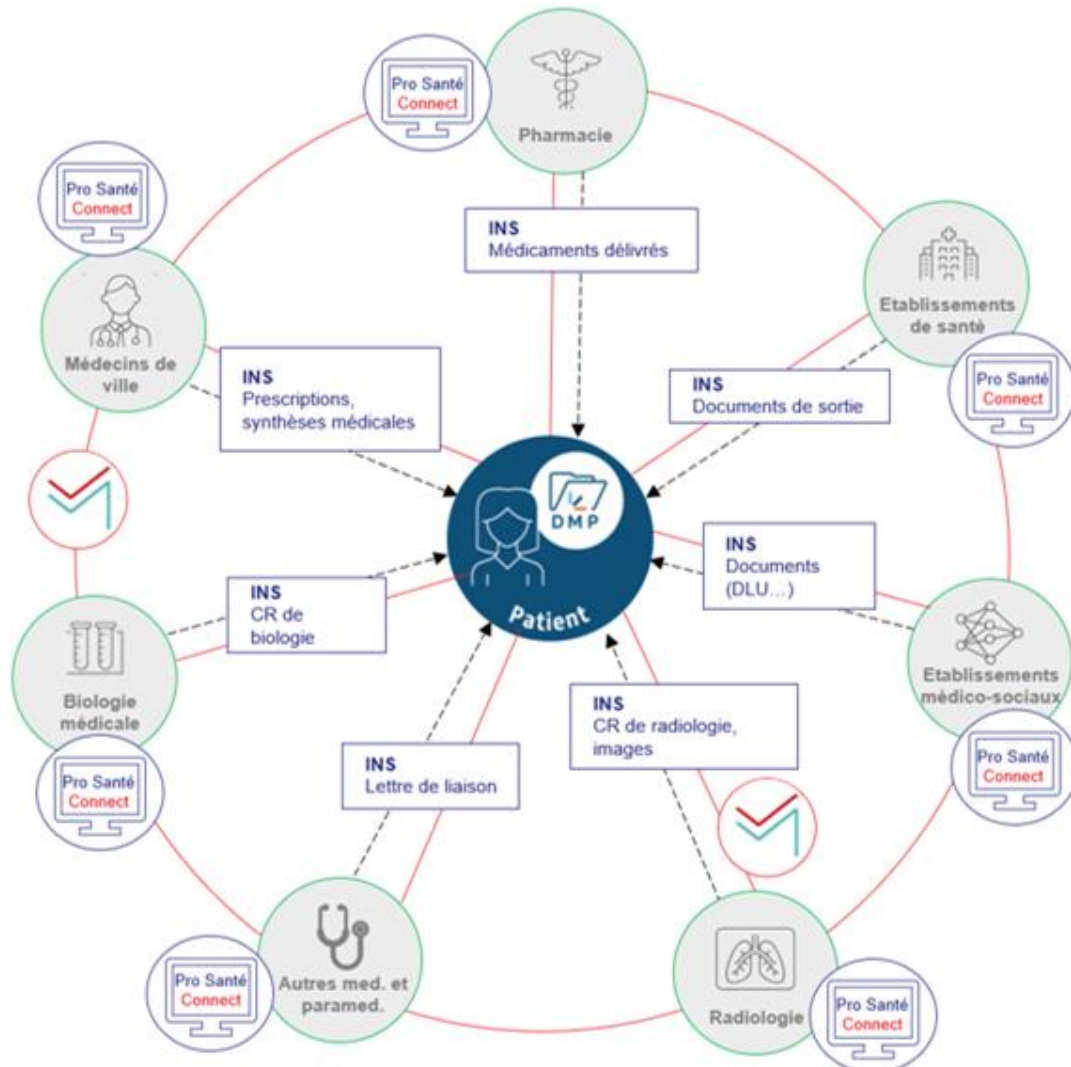
De 10 millions à... 250 millions de documents échangés par an via le DMP et la Messagerie Sécurisée de Santé à fin 2023.

SÉGUR DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

Les couloirs

Les services et référentiels socles

Les couloirs du Ségur Numérique



Couloir

Structures concernées

Couloir	Structures concernées
Biologie médicale	<ul style="list-style-type: none"> • Laboratoires de biologie médicale (LBM) de ville • LBM hospitaliers • Groupes de LBM
Radiologie	<ul style="list-style-type: none"> • Cabinets de radiologie • Plateaux techniques d'établissements de santé
Médecine de ville	<ul style="list-style-type: none"> • Cabinets libéraux de ville (généralistes et spécialistes) • Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) • Centres de santé
Etablissements de santé	<ul style="list-style-type: none"> • ES publics, Etablissements à But Non Lucratif (EBNL) et ES privés • Toutes activités confondues (MCO, PSY, SSR, HAD, MRC)
Etablissements médico-sociaux	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les ESMS cités à l'article L. 312-1 du CASF
Pharmacies	<ul style="list-style-type: none"> • Officines de ville

□ La planification des travaux est en cours pour les autres professions médicales et paramédicales

SERVICES SOCLES



Stockage des données de santé
dans le
Dossier Médical Partagé



Échanges via les **Messengeries
sécurisées de santé**

e-prescription

Ordonnance standardisée disponible
dans Mon Espace Santé

RÉFÉRENTIELS SOCLES



Référencement de données avec
un Identifiant National de Santé



Identification électronique
des professionnels de santé
via Pro Santé Connect

Application carte vitale

Identification et authentification numérique des
usagers

➔ Ils permettent de renforcer la **sécurité** et de développer l'**interopérabilité** des systèmes d'information de santé

SÉGUR DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

Les financements par couloirs

Des programmes ciblés

Evolution des Logiciels	Développement des Usages		
Editeurs	Etablissements de Santé	Professionnels de Santé	ESMS
↓	↓	↓	↓
SONS	SUN-ES	Avenant 9 + autres	ESMS-Numérique

SÉGUR DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

SONS

Les prochains rendez-vous des établissements sanitaires avec leurs éditeurs

2021					2022							2023													
Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.

Demandes de financement Vague 1

Clôture du
référencement
vague 1



Clôture des dossiers de
financement vague 1



Vague 2

➤ **Pour plus ample information :**

Prenez contact avec les chargés de missions Ségur Numérique de l'ARS, les chargés de développement des usages de Pulsy

➤ **Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de l'ARS : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/lancement-de-lappel-projets-sun-es-partie-usages-en-etablissements-sanitaires-du-segur-numerique>**

SÉCURITÉ DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

SUN-ES

Les prochains rendez-vous pour les établissements sanitaires

Le calendrier du programme prévoit 4 fenêtres de financement, soit une fenêtre de financement par semestre.

Pour chaque fenêtre de financement, est prévue :

- Une **période de candidature** pour les établissements, **d'une durée de 2 mois** chacune ;
- Une **période d'instruction** des ARS, **d'une durée de 4 mois** maximum (entre le dépôt des dossiers et la communication des dossiers retenus).

		2021				2022								2023								2024										
		Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Jan.		
Commun	Période de candidature	■						■						■						■												
	Sélection des candidatures par les ARS et contractualisation avec les ES	Fenêtre 1				Fenêtre 2				Fenêtre 3				Fenêtre 4																		
Volet 1	Fenêtre de mesure et d'atteinte des cibles volet 1 (DMP)					Fenêtre 1 SUN-ES				Fenêtre 2 SUN-ES				Fenêtre 3 SUN-ES				Fenêtre 4 SUN-ES														
Volet 2	Fenêtre de mesure et d'atteinte des cibles volet 2 (MSSanté)										Fenêtre 2 SUN-ES				Fenêtre 3 SUN-ES				Fenêtre 4 SUN-ES													

SÉGUR DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

Le programme ESMS numérique



Calendrier 2022

Phase de généralisation du programme ESMS numérique



L'appel à projets régional est ouvert du **15 mars 2022 au 30 septembre 2022 en région Grand Est**

- Instruction des candidatures : au fil de l'eau
- Notifications (accord et désaccord) : au plus tard le 30 octobre 2022

L'appel à national piloté par la CNSA sera publiée à **partir du deuxième trimestre 2022**

Le Collectif accompagne
**les établissements sociaux
et médico-sociaux**
du Grand Est
dans leur déploiement numérique

EN SAVOIR +



L'APPEL À PROJETS PROGRAMME ESMS NUMÉRIQUE

Retrouvez toutes les informations sur l'appel à projets en cours :

- ✓ La présentation générale
- ✓ Le support à télécharger
- ✓ Le principe de grappe
- ✓ La date limite de dépôt : 30/09

AIDE ET APPUI À L'APPEL À PROJETS



Rejoindre ou constituer
une grappe



Kit de démarrage



Questions fréquentes













[RETROUVER TOUS LES OUTILS D'AIDE ET D'APPUI](#)

SÉGUR DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

Vos référents locaux

Leur action s'articule autour des **six couloirs** qui permettent un accompagnement ciblé et adapté aux besoins spécifiques de chacun des acteurs.

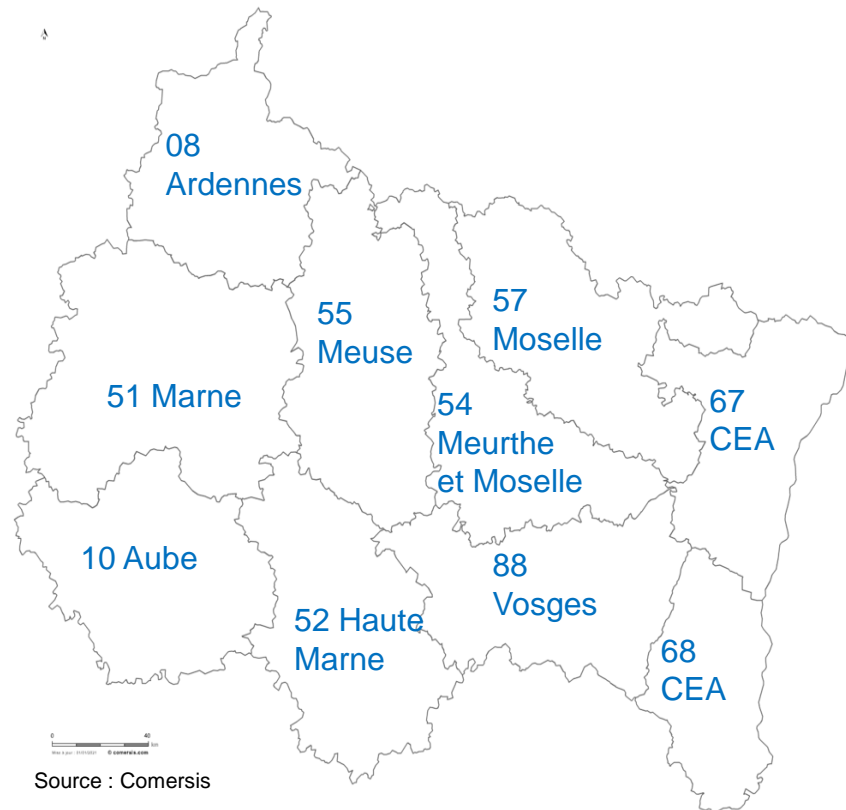
Assurance Maladie 
 ARS 
 PULSY 
 Autres partenaires : associations, URPS, CPR, Fédérations, ... 

COULOIRS	ACTEURS	OBSERVATIONS
Biologie Médicale	 	LBM exclusivement
Hôpital	 	dont Biologie et Radiologie
Médecine de Ville	 	
Officine	 	
Radiologie	 	LIM exclusivement
Médico-Social	 	

Pour l'ARS : Des Chargés de mission Ségur Numérique, une chargée de mission ESMS numérique, un chargé de mission E-santé

Missions:

- Animer et coordonner les actions de la feuille de route du Ségur Numérique au niveau départemental
- Assurer le suivi du déploiement des services socles pour les couloirs Hôpital et Médico-social
- Accompagner les ES et ESMS dans l'atteinte des objectifs Ségur Numérique jalon par jalon
- Participer activement à la coordination avec les partenaires CPAM et Pulsy pour assurer la cohérence du déploiement
- Animer le programme ESMS numérique



Vos contacts régionaux

Jean-Marc Kimenau / Responsable e-santé DQPI
Bruno Boutteau / Responsable Ségur
Caroline Piroth / Coordinatrice Ségur
Clémence Barloy / Référente ESMS
Jacques Princet / Référent E-santé
Vincent Hénin / Chargé de communication Ségur

Vos contacts départementaux CMSN

08 : Marion Herbinet
10 : Anass Ben Haddou
51 : Kenedid Clem
52 : Pauline Pillard
54 : Marie Minault
55 : Nicolas Caputo
57 : Désiré Malan Kanga
67 : Marion Crapoix
68 : Linda Morainvillers Sigwalt
88 : Amélie Montchatre

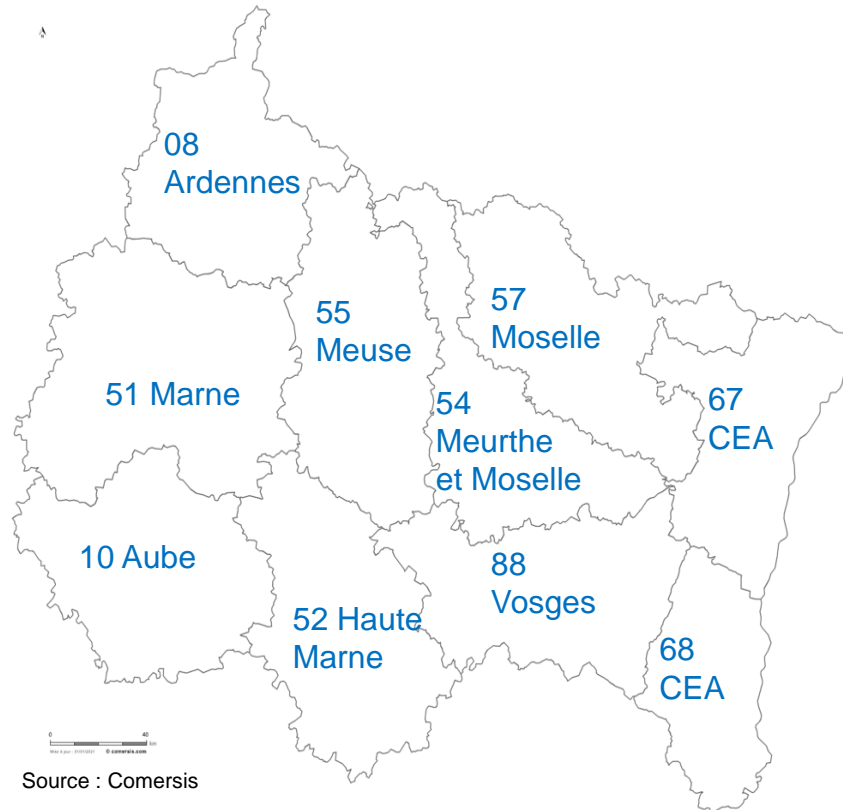
Pour les CPAM : Des Chargés de coordination des actions Ségur

Missions:

- Les CIS (Correspondants Informatique Services) des 10 CPAM vont visiter les PS de ville pour les accompagner en particulier sur la mise en œuvre des interactions avec Mon Espace Santé

A titre d'exemple : l'accompagnement des MDV portent sur 3 thèmes :

- Mon Espace Santé
- Le Ségur de la Santé (Financement des maj logicielles)
- L'avenant 9 à la convention médicale (financement à l'usage)



Vos contacts régionaux

Catherine Dubois / Responsable Ségur Numérique - DCGDR

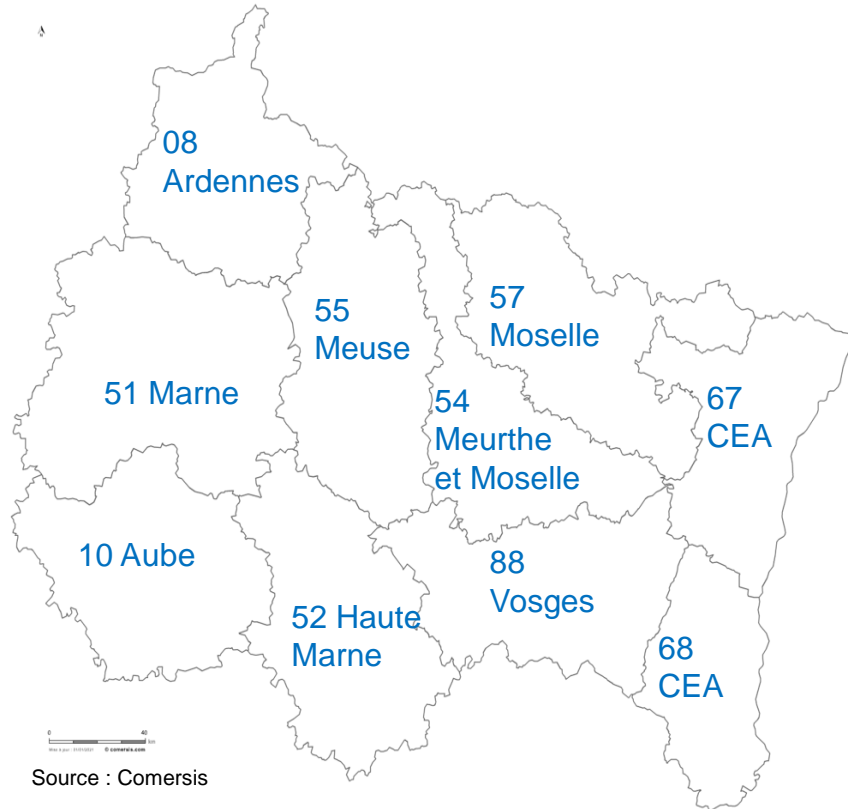
Vos contacts départementaux :

08 : Sandrine Reiter / Grégory Guillaume
10 : Thomas Samson / Emmanuelle Renneville
51 : Mathieu Millet / Rafiaa Benaicha
52 : Jean-Marc Grégoire / Nathalie Garnier
54 : Catherine De Sousa / Carole Aubry
55 : Hervé Meunier / Mathieu Ballan
57 : Nathalie Henrion / Nathalie Rupp
67 : Adoracion Gallardo-Megias / Perle Millet / Céline Betsch
68 : Caroline Oliveri / Karim Saïdi
88 : Selim Djellal

Pour PULSY : Des Chargés de développement des usages (CDU) et une chargée de mission ESMS numérique

Missions:

- ❑ Accompagner les CMSN dans leurs actions sur le terrain
- ❑ Proposer un accompagnement technique (services socles)
- ❑ Animer le programme ESMS numérique



Vos contacts régionaux

Sébastien Drouot / Responsable Ségur Numérique

Nathalie Barth / Responsable du Pôle Usages et Analyses

Déborah Guillon / Référente ESMS

Vos contacts départementaux CDU

08 / 51 : Grégory Thiébaud

10 / 52 : Leïla Benaïssa

57 / 55 : Sandrine Poirson

54 / 88 : Nicolas Bossu

67 / 68 : Leïla Benaïssa (par intérim)

SÉGUR DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

Merci de votre attention

